

Bailleur et compte locataire

Par Melissa02, le 11/05/2022 à 16:10

Bonjour

Voilà j'ai quitter un logement il y a peux , j'avais été aider part le fsl pour la caution au moment du dernière état des lieux avant de rendre les clefs je devais rembourser au fsl 80€ , pendant ma location j'avais avancer 5 loyers à cause du traitement de dossier CAF d'un département a un autre. Il me devait a m'a sorti 680€ et je n'es reçu que 495€ es ce normal de prendre sur se compte ?? Surtout qu'il n'avait pas à donner autant car il n'y a aucune réparation à faire dans le logement et de plus il n'avait pas besoin de autant d'argent pour le logement et je n'es jamais reçu de document qui prouve qu'il avait besoin de cette argent .